



Aménagements Paysagers

Formation scolaire

> Préparation à la vie active par une qualification professionnelle

Entreprises paysagistes / Espaces verts des villes ou des collectivités

> Poursuite d'études

Certificats de spécialisation / Enseignement supérieur court,
en particulier BTSA (Aménagements Paysagers, Technico-Commercial...)

Spécificités de la formation

- ✔ Délivrance du **Brevet de secourisme au travail (SST)**
- ✔ Délivrance de l'**Attestation de Conduite d'Engins en Sécurité (ACES)**
- ✔ L'implication dans **des chantiers écoles** permettant la réalisation concrète d'aménagements paysagers
- ✔ Une plateforme de **travaux pratiques** en paysage

pisani49.fr ←

La réussite se cultive ici.





Validation du diplôme

L'examen est une combinaison de 2 types d'évaluations :

- Le contrôle en cours de formation (CCF) : épreuves organisées par l'établissement et réparties sur l'année de première et terminale
- Le contrôle terminal : 4 épreuves écrites et une épreuve orale

Contenu de la formation

Le cycle de formation, sur 3 ans, est réparti entre enseignement général et enseignement professionnel avec un horaire hebdomadaire moyen de 30 h.

2^{de} professionnelle : Nature Jardin Paysage et Forêt spécialité « Travaux Paysagers »

1^{re} et terminale : Aménagements Paysagers

> Des enseignements généraux

Français, mathématiques, histoire-géographie, anglais, éducation physique et sportive, biologie, physique-chimie, documentation, éducation socioculturelle, informatique.

> Des enseignements professionnels

- Techniques d'aménagements paysagers
- Agroéquipement
- Reconnaissance et connaissance du végétal
- Économie de l'entreprise

> Modalités de formation

Les stages s'effectuent dans des entreprises du secteur du paysage ou des collectivités.

6 SEMAINES de stages en seconde

14 SEMAINES de stages en 1^{re} et terminale

Conditions d'admission et inscription

Entrée en seconde

Les élèves de 3^{ème} expriment leurs vœux d'orientation via leur collège. Ils sont ensuite examinés par une commission d'affectation (AFFELNET).

Entrée en première

- Les élèves titulaires du CAP sur examen de dossier
- Les élèves issus des classes de 2^{de} (générale ou professionnelle) selon examen du dossier.



- Des bourses peuvent être accordées aux élèves
- Possibilité d'internat (accueil possible dès le dimanche soir)

→ pisani49.fr